



Index du contenu GRI 2015

Éléments généraux d'information

Stratégie et analyse

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
G4-1	<p>Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation.</p> <p>Rapport RE p. 1.</p>
G4-2	<p>Fournir une description des principaux impacts, risques et opportunités.</p> <p>Nous avons déterminé que les problématiques importantes étaient : satisfaction de la clientèle, intégrité et gouvernance de l'entreprise, confidentialité et sécurité des données, gestion du risque, santé et bien-être des employés, diversité et inclusion, financement responsable, éducation financière, valeur économique créée, engagement des employés, logement abordable, changements climatiques, produits et services, écoefficacité, accès aux services bancaires, dons aux collectivités, rémunération des dirigeants, approvisionnement et politiques fiscales. Consultez la p. 6 du Rapport sur la responsabilité d'entreprise pour en savoir davantage sur notre façon de déterminer les problématiques importantes.</p> <p>Voir également :</p> <ul style="list-style-type: none">• Introduction de chaque problématique importante dans le Rapport sur la responsabilité d'entreprise, pour une description de ses répercussions notables sur les parties prenantes• Rapport RE, p. 4 – Fiche de rendement et objectifs• RA, p. 66, pour les Facteurs de risque qui pourraient avoir une

incidence sur les résultats futurs

- [RA](#), p. 70-74, pour connaître l'approche de la TD en matière de gestion des risques
- [RA](#), p. 100, pour une explication de l'approche de la TD en matière de risque environnemental

Profil de l'organisation

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
G4-3	Indiquer le nom de l'organisation Groupe Banque TD
G4-4	Indiquer les principales marques et principaux produits et services La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 24 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers par Internet du monde, avec quelque 10.4 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 31 octobre 2014, les actifs de la TD totalisaient 1.1 billion de dollars canadiens. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ». <ul style="list-style-type: none">• RA, p. 23-37• À propos de la TD
G4-5	Indiquer le lieu où se trouve le siège de l'organisation Toronto, Canada.
G4-6	Indiquer le nombre de pays dans lesquels l'organisation est implantée et préciser le nom de ceux où l'organisation exerce d'importantes activités, ou qui sont particulièrement concernés par les thèmes de développement durable abordés dans le rapport.

Endroits où nous exerçons nos activités**AMÉRIQUES** : Barbade, Canada, États-Unis**EUROPE** : Amsterdam (Pays-Bas), Dublin (Irlande), Luxembourg, Royaume-Uni**ASIE-PACIFIQUE** : Sydney (Australie), Hong Kong, Mumbai (Inde), Séoul (Corée du Sud), Shanghai (Chine), Singapour[+ RA, voir la liste des filiales importantes, p. 199](#)**G4-7****Indiquer le mode de propriété et la forme juridique.**

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte assujettie aux dispositions de la Loi sur les banques du Canada. Elle est issue de la fusion, le 1er février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

G4-8**Indiquer les marchés desservis (inclure la répartition géographique, les secteurs desservis et les types de clients et de bénéficiaires).**

La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 24 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

Services de détail au Canada, y compris TD Canada Trust, Services bancaires commerciaux TD, Financement auto TD au Canada, Gestion de patrimoine TD (Canada) et TD Assurance

Services de détail aux États-Unis, y compris TD Bank, America's Most Convenient Bank, Financement auto TD aux États-Unis, Gestion de patrimoine TD (États-Unis) et la participation de la TD dans TD Ameritrade

Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD

- [RA](#) p. 23-37
- [À propos de la TD](#)

G4-9**Indiquer la taille de l'organisation.**

À la fin de l'exercice 2015, la TD présentait un bénéfice net rajusté de plus de 8,7 milliards de dollars canadiens, disposait d'actifs totalisant 1 104 milliards de dollars canadiens, comptait sur 84 909 employés en équivalents temps plein, et exploitait plus de 2 500 succursales au Canada et aux États-Unis. La TD est présente à l'échelle mondiale grâce à des bureaux en Amérique, en Europe et en Asie-Pacifique.

Pour la capitalisation totale, voir les [Principaux indicateurs financiers](#) du RA, p. 9

Pour connaître la quantité de produits et services fournis, consultez [l'Analyse des secteurs d'exploitation, RA p.23-37](#).

G4-10

Indiquer le nombre total de salariés par contrat de travail et par région.

- [Profil de l'effectif du Groupe Banque TD en 2015](#)

G4-11

Indiquer le pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective.

Bien que la TD cherche à créer un environnement de travail agréable dans lequel les employés ne sentent pas le besoin d'être représentés par des tiers, nous respectons leur droit de le faire. TD Assurance, Assurances générales compte depuis longtemps une unité de négociation de 265 employés, soit 0,30 % de notre effectif total, représentés par le syndicat des Teamsters dans un de nos établissements de Montréal.

G4-12

Décrire la chaîne d'approvisionnement de l'organisation.

[Rapport RE](#) p. 50.

G4-13

Indiquer tous les changements substantiels de taille, de structure, de capital ou de la chaîne d'approvisionnement de l'organisation.

Événements importants en 2015 :

- Frais de restructuration
- Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Nordstrom Inc. aux États-Unis

Pour plus de détails, voir [RA](#) p. 14.

La chaîne d'approvisionnement de la TD n'a pas connu de changements notables au cours de l'exercice 2015.

G4-14

Indiquer si la démarche ou le principe de précaution est pris en compte par l'organisation, et comment.

- Gestion des risques : [Rapport RE](#), p. 59
- Financement et investissements responsables, [Rapport RE](#) p. 35.

G4-15

Répertorier les chartes, principes et autres initiatives en matière économique, environnementale et sociale, développés en externe et auxquels l'organisation a souscrit ou donné son aval.

- Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies
- Principes de l'Équateur
- Principe de consentement libre, préalable et éclairé
- Déclaration universelle des droits de l'homme
- LEED (Leadership in Energy and Environmental Design)

Dans chaque pays où la TD exerce ses activités, elle agit de façon à appuyer et à protéger les droits de la personne, en respectant l'ensemble de la législation et des normes prescrites en matière d'emploi touchant notamment l'équité salariale, les heures de travail et le travail des enfants et, dans bien des cas, en dépassant leurs exigences. De plus, nous adhérons aux valeurs véhiculées par les déclarations internationales des droits de la personne comme la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Nous avons élaboré des politiques, des lignes directrices et des procédures qui ont pour objet la protection et la promotion des droits de la personne dans le cadre de toutes nos activités. Par exemple :

- Notre politique de respect en milieu de travail énonce notre engagement à fournir un environnement de travail libre de tout harcèlement et de toute discrimination, où chaque employé, chaque client, chaque entrepreneur indépendant et chaque tierce partie est traité avec dignité et respect.
- Favoriser la diversité fait partie de nos initiatives stratégiques. Nous avons pour objectif d'être une banque favorisant l'inclusion – une banque qui comprend, respecte et estime la diversité de ses clients et employés, ainsi que des collectivités au sein desquelles ses employés travaillent et vivent. Nous nous efforçons de créer une culture unique et inclusive pour tous les employés.
- La TD renseigne ses employés sur les questions relatives aux droits de la personne au moyen de divers programmes d'apprentissage et outils

de communication, notamment une formation sur la diversité et l'inclusion. Un groupe central du Bureau de la Société de la TD donne aussi des conseils au personnel des ressources humaines sur les enjeux liés aux droits de la personne. Notre engagement à l'égard des droits de la personne s'inscrit dans toutes nos décisions d'affaires, qu'il s'agisse de choisir des fournisseurs ou d'investir.

G4-16

Répertorier les affiliations à des associations

Voir [Affiliations](#)

Aspects et périmètres pertinents identifiés

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
G4-17	<p>a) Répertorier toutes les entités incluses dans les états financiers consolidés de l'organisation ou documents équivalents. b) Indiquer si une entité incluse dans les états financiers consolidés de l'organisation ou documents équivalents n'est pas prise en compte dans le rapport.</p> <p>La portée du Rapport sur la responsabilité d'entreprise de la TD englobe la totalité des activités dans lesquelles la TD possède une participation de 100 %, qui sont regroupées sous les secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires de détail au Canada et aux États-Unis, et Services bancaires de gros.</p> <p>La portée des rapports financiers inclut les filiales en propriété exclusive du Groupe Banque TD. Voir la liste des filiales importantes, RA., p. 199</p> <p>La TD est impliquée dans deux fondations philanthropiques qui ne sont pas possédées et exploitées par le Groupe Banque TD et ne sont pas incluses dans nos états financiers consolidés. Il s'agit des fondations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fondation TD des amis de l'environnement • Charitable Trust Foundation de TD Bank, America's Most Convenient Bank <p>Rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers RA p. 113-114</p>
G4-18	<p>a) Expliquer le processus de contenu et du Périmètre des Aspects. b) Expliquer comment l'organisation a mis en œuvre les Principes de</p>

reporting de contenu.

Nous procédons à une analyse formelle dans le but de déterminer les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance qui touchent la TD et qui évoluent sans cesse, de les prioriser et de les valider. Ce processus, qui comprend de la recherche, une revue des médias, des consultations auprès de parties prenantes et des discussions internes sur la durabilité, nous a permis de filtrer diverses questions et de déterminer celles que nous considérons comme importantes. Cet examen nous aide à reconnaître les intérêts et les préoccupations de nos parties prenantes, et à cerner les nouvelles problématiques dès leur apparition.

Les résultats obtenus nous permettent d'élaborer notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise et nous fournissent des renseignements que nous incluons dans le présent rapport. Le contenu du rapport s'harmonise avec les problématiques importantes déterminées par les parties prenantes.

Renseignements supplémentaires :

- Comment nous prêtons attention à nos parties prenantes, [Rapport RE](#) p. 5
- Problématiques importantes : [Rapport RE](#) p. 6
- [Aperçu du processus de définition des problématiques importantes](#)
- [Tableau de délimitation des aspects](#)

G4-19

Répertorier tous les Aspects pertinents identifiés dans le processus de contenu.

[Voir Tableau de délimitation des aspects](#)

G4-20

Pour chacun des Aspects pertinents, indiquer le Périmètre de l'Aspect au sein de l'organisation, comme suit :

- indiquer si l'Aspect est pertinent au sein de l'organisation;
- si l'Aspect n'est pas pertinent pour toutes les entités au sein de l'organisation (suivant la description du point G4-17), choisir l'une des deux approches suivantes et préciser :
 - soit la liste des entités ou groupes d'entités inclus dans le point G4-17 pour lesquels l'Aspect n'est pas pertinent,
 - soit la liste des entités ou groupes d'entités inclus dans le point G4-17 pour lesquels l'Aspect est pertinent;
 - indiquer toute restriction spécifique concernant le Périmètre de l'Aspect au sein de l'organisation.

	<u>Voir Tableau de délimitation des aspects.</u>
G4-21	<p>Pour chacun des Aspects pertinents, indiquer le Périmètre de l'Aspect en dehors de l'organisation, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • indiquer si l'Aspect est pertinent en dehors de l'organisation; • si l'Aspect est pertinent en dehors de l'organisation, identifier les entités, groupes d'entités ou éléments concernés. En outre, décrire l'emplacement géographique où l'Aspect s'avère pertinent pour les entités identifiées; • indiquer toute restriction spécifique concernant le Périmètre de l'Aspect en dehors de l'organisation.
	<u>Voir Tableau de délimitation des aspects.</u>
G4-22	<p>Indiquer les raisons et les conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs.</p> <p>Lorsque des renseignements ont été reformulés, nous en faisons mention dans les notes de bas de page.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voir <u>Annexe: Données sur le rendement en matière d'environnement, de société et de gouvernance</u>
G4-23	<p>Indiquer les changements substantiels concernant le Champ d'étude et le Périmètre des Aspects, par rapport aux précédentes périodes.</p> <p>Il n'y a pas eu de changements substantiels de la portée et de la délimitation des aspects par rapport aux périodes précédentes.</p>

Implication des parties prenantes

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
G4-24	Fournir une liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue

Les principales parties prenantes de la TD comprennent les clients, les employés, les actionnaires et les investisseurs, ainsi que les gouvernements et les organismes de réglementation. Les parties prenantes secondaires englobent les organismes communautaires, les associations industrielles, les fournisseurs et les organismes non gouvernementaux.

Renseignements supplémentaires :

- À l'écoute de nos parties prenantes, [Rapport RE](#) p. 5

G4-25

Indiquer les critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue.

Nous procédons à une analyse formelle dans le but de déterminer l'importance de problématiques qui nous touchent et qui évoluent sans cesse, de les prioriser et de les valider. Ce processus, qui comprend de la recherche, une revue des médias, des consultations auprès de parties prenantes et des discussions internes sur la durabilité, nous a permis de filtrer diverses questions et de déterminer celles que nous considérons comme importantes.

Renseignements supplémentaires :

- [Rapport complet du panel de parties prenantes 2014](#), p. 1

G4-26

Indiquer l'approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue par type et par groupe de parties prenantes, et préciser si un quelconque dialogue a été engagé spécifiquement dans le cadre du processus de préparation du rapport.

- À l'écoute de nos parties prenantes [Rapport RE](#), p. 5
-
- [Rapport complet du panel de parties prenantes 2014](#)
- [Aperçu du processus de définition des problématiques importantes](#)

G4-27

Indiquer les thèmes et préoccupations clés soulevées dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu, notamment par son reporting. Indiquer les groupes de parties prenantes qui ont soulevé chacun des thèmes et questions clés.

La TD mène le processus d'évaluation de l'importance des problématiques aux deux ans. En 2014-2015, nous avons déterminé que les problématiques importantes étaient : satisfaction de la clientèle, gestion des risques, confidentialité et sécurité des données, intégrité et

gouvernance de l'entreprise, diversité et inclusion, éducation financière, financement responsable, valeur économique créée, santé et bien-être des employés, engagement des employés, écoefficacité, dons aux collectivités, logement à prix abordable, changements climatiques, accès aux services bancaires, produits et services, approvisionnement, rémunération des dirigeants et politiques fiscales.

Renseignements supplémentaires :

- À l'écoute de nos parties prenantes, [Rapport RE](#), p. 5
- [Rapport complet du panel de parties prenantes 2014](#) p. 3-7
- [Liste de parties prenantes et des domaines d'intérêt en matière d'environnement](#)
- [Rapport annuel de l'Ombudsman de la TD](#)

Profil du rapport

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
G4-28	Période de reporting
	Du 1 ^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015
G4-29	Date du dernier rapport publié.
	Rapport sur la responsabilité d'entreprise 2014.
G4-30	Cycle de reporting
	Annuel.
G4-31	Indiquer la personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu.
	Adresse courriel pour l'envoi de questions au sujet de la responsabilité d'entreprise et du rendement : crreport@td.com
G4-32	Indiquer l'option de « conformité » choisie par l'organisation

La TD suit les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) dans ses rapports sur la responsabilité d'entreprise depuis 2007. Le rapport de 2015 est rédigé selon les lignes directrices G4 et répond aux critères « Essentiels ».

G4-33

Indiquer la politique et pratique courante de l'organisation visant à solliciter une vérification externe du rapport.

Certains indicateurs de rendement ont reçu une certification externe d'Ernst & Young s.r.l. Ernst & Young a effectué un examen limité d'une série d'indicateurs de rendement de la TD au chapitre social et environnemental, notamment les émissions de gaz à effet de serre, les données sur la carboneutralité et la consommation de papier de la TD.

[+ Rapport de certification indépendant des données sur la réduction de la consommation de papier, les mesures de responsabilité d'entreprise, les émissions de gaz à effet de serre et la carboneutralité en 2015](#)

[+ Rapport de certification indépendant des données sur les Obligations vertes en 2015](#)

Ernst & Young s.r.l. est le vérificateur financier de la TD. Le Comité d'audit est responsable des services d'audit à l'échelle de la TD.

Gouvernance

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
G4-34	<p>Indiquer la structure de la gouvernance de l'organisation Identifier les comités responsables des décisions relatives aux impacts économiques, environnementaux et sociaux</p> <p><u>Le conseil d'administration et ses comités.</u></p> <p>Renseignements supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Structure de gouvernance de la responsabilité d'entreprise</u> • <u>Gouvernance en matière de diversité</u> • <u>Gouvernance en matière d'environnement</u>
G4-38	<p>Indiquer la composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités.</p>

Diversité du conseil d'administration (au 31 octobre 2015)

- Administratrices : 36 %
- Administrateurs provenant de minorités visibles : 14 %
- Administrateurs indépendants : 93 %

Renseignements supplémentaires :

- Une description complète de la durée des mandats, de l'expérience et des compétences des membres du conseil d'administration de la TD se trouve dans notre Circulaire de procuration, [aux pages 7 à 13](#).
- Indépendance des membres du conseil d'administration : [CP, p. 66](#)
- Politique de diversité : [CP, p. 74](#)

G4-39

Préciser si le président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction.

Les postes de président du conseil d'administration et de chef de la direction de la TD sont distincts.

G4-40

Indiquer le processus de nomination (diversité, indépendance, expertise, participation des parties prenantes).

- Nomination des administrateurs : [CP, p. 73](#)
- Grille de compétences et d'expérience, [CP, p. 74](#)

G4-41

Indiquer les processus mis en place afin que l'instance supérieure de gouvernance s'assure que les conflits d'intérêts sont évités et gérés

- Conflits d'intérêts des administrateurs : [CP, p. 73](#)

G4-43

Indiquer les mesures prises pour développer et améliorer les connaissances collectives de l'instance supérieure de gouvernance relatives aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux.

La responsabilité d'entreprise fait partie intégrante de la stratégie de la TD et est administrée à l'intérieur du cadre des contrôles internes, de la gouvernance et des processus de gestion des risques..

[Voir Structure de gouvernance de la responsabilité d'entreprise](#)

	<p>Renseignements supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance en matière d'environnement • Gouvernance en matière de diversité
<p>G4-45</p>	<p>Indiquer le rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'identification et la gestion des impacts, risques et opportunités économiques, environnementaux et sociaux</p> <hr/> <p>Voir la description de la gouvernance de la responsabilité d'entreprise pour G4-43.</p> <p>Voir également le Rapport du panel de parties prenantes 2014. Les commentaires du panel de parties prenantes sont relus et discutés par le comité directeur sur la responsabilité d'entreprise et le Conseil de la responsabilité sociale.</p>
<p>G4-46</p>	<p>Indiquer le rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'examen de l'efficacité des processus de gestion des risques de l'organisation concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux.</p> <hr/> <p>Le comité de gouvernance supervise la stratégie et le rendement de la TD en matière de responsabilité d'entreprise. Les responsabilités ci-dessous sont inscrites dans sa charte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passer en revue et évaluer la stratégie et les rapports de la TD en matière de responsabilité d'entreprise, notamment en surveillant sa performance dans les domaines environnementaux et sociaux; • Se tenir au courant des tendances internationales et des pratiques exemplaires en matière de présentation de la performance non financière et informer le conseil d'administration sur les questions sociales et environnementales, le cas échéant. <p>Renseignements supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chartes du Conseil • Évaluations du Conseil : CP, p. 74
<p>G4-48</p>	<p>Indiquer le comité ou le poste de plus haut niveau qui examine et approuve de façon officielle le rapport de développement durable de l'organisation et s'assure que tous les Aspects pertinents sont traités.</p> <hr/> <p>Le chef de la direction approuve le Rapport sur la responsabilité d'entreprise.</p>

<p>G4-49</p>	<p>Indiquer le processus pour informer l'instance supérieure de gouvernance des réclamations majeures.</p> <p>Les actionnaires, les employés et d'autres parties prenantes peuvent communiquer avec le conseil d'administration en s'adressant à son président.</p> <p>Par la poste :</p> <p>Brian M. Levitt Président du conseil d'administration La Banque Toronto-Dominion P.O. Box 1, Toronto-Dominion Centre Toronto (Ontario) M5K 1A2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par courriel, en communiquant avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD au tdshinfo@td.com
<p>G4-51</p>	<p>Indiquer le lien entre les critères de performance de la politique de rémunération et les objectifs économiques, environnementaux et sociaux de l'instance supérieure de gouvernance et des cadres dirigeants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rémunération des dirigeants : Rapport RE p. 56. • Détails sur la rémunération des dirigeants : CP, p. 24 et suivantes
<p>G4-52</p>	<p>Indiquer le processus de détermination de la rémunération.</p> <ul style="list-style-type: none"> • CP, p. 24 et suivantes
<p>G4-53</p>	<p>Indiquer le mode de sollicitation et de prise en compte des opinions des parties prenantes en matière de rémunération, y compris les résultats des votes sur les politiques et propositions de rémunération.</p> <ul style="list-style-type: none"> • CP, p. 24 et suivantes • À l'assemblée générale annuelle, les actionnaires peuvent prendre part à un vote non exécutoire sur les orientations en matière de rémunération des dirigeants. Vous trouverez les résultats du vote dans notre site Web. En 2015, la proposition a été adoptée à 95 s% des voix.

Élément d'information	Description
G4-56	<p data-bbox="386 191 711 222">Référence ou réponse</p> <p data-bbox="386 268 1182 300">Décrire les valeurs et les principes de l'organisation.</p> <ul data-bbox="431 380 773 506" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="431 380 773 411">• Principes directeurs <li data-bbox="431 426 773 457">• Profil de leadership <li data-bbox="431 472 773 506">• Code de conduite
G4-57	<p data-bbox="386 590 1487 726">Indiquer les mécanismes internes et externes pour obtenir des conseils sur les comportements éthiques et respectueux de la loi et les questions liées à l'intégrité de l'organisation, tels que les services d'aide et d'assistance.</p> <p data-bbox="386 804 1487 993">Les employés sont encouragés à suivre le Processus de résolution des plaintes des employés pour régler tout problème ou toute question. Clairement défini et facilement accessible sur notre intranet, ce processus garantit qu'une plainte est officiellement consignée et transmise au bon destinataire et qu'elle est traitée rapidement sans crainte de représailles.</p> <p data-bbox="386 1035 1503 1346">Si un employé n'est pas à l'aise de parler directement à son directeur ou à un membre des ressources humaines de ses problèmes ou préoccupations, la Ligne de dénonciation TD est un autre canal de communication confidentiel. Les employés peuvent nous faire part, de manière anonyme, de préoccupations au sujet de l'intégrité de la comptabilité et des contrôles internes de la TD ou de questions de vérification, ainsi que de toute inquiétude concernant des problèmes éthiques, de conduite personnelle, d'intégrité ou de professionnalisme.</p> <p data-bbox="386 1381 1498 1497">Le Bureau de l'ombudsman des employés permet à ces derniers de se faire entendre en toute confiance et propose un soutien confidentiel, impartial – et qui ne laisse pas de trace – sur des problèmes liés au travail.</p>
G4-58	<p data-bbox="386 1570 1487 1675">Indiquer les mécanismes internes et externes utilisés pour faire part des réclamations relatives à des comportements non respectueux de l'éthique et de la loi et à des questions d'intégrité de l'organisation.</p> <p data-bbox="386 1749 1487 1980">La Ligne de dénonciation TD est un moyen de signalement indépendant, confidentiel et anonyme (sauf là où la loi l'interdit) pour faire part de vos préoccupations financières ou éthiques. Les membres du public qui constatent ou soupçonnent une infraction au Code de conduite ou qui ont des plaintes à formuler concernant d'autres questions éthiques, juridiques ou réglementaires sont également invités à faire part de leurs</p>

préoccupations au moyen de la Ligne de dénonciation.

[EthicsPoint](#) est le fournisseur tiers indépendant qui a été choisi pour offrir une voie de communication confidentielle et anonyme.

Économie

Rendement en matière d'économie

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
DAM	<p>La stratégie d'affaires de la TD consiste à réaliser une croissance rentable à long terme en mettant en place de solides filiales et en fournissant de la valeur à ses clients, à ses actionnaires et à la collectivité dans son ensemble.</p> <p>Responsabilité</p> <ul style="list-style-type: none">• Conseil d'administration• Chef de la direction• Équipe de la haute direction <p>Façons de mesurer notre approche et notre impact</p> <ul style="list-style-type: none">• Rendement financier et non financier <p>Renseignements supplémentaires</p> <ul style="list-style-type: none">• RA - Message du président du Groupe et chef de la direction• Message du chef de la direction : Rapport RE p. 1.• Valeur économique : Rapport RE p. 17.
G4-EC1	<p>Valeur économique directe créée et distribuée</p> <ul style="list-style-type: none">• Valeur économique : Rapport RE p. 21.
FS-EC1	<p>Indiquer la valeur des programmes d'investissement pour les communautés, par catégorie, région, période et intérêt.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Dons aux collectivités : Rapport RE p. 46-49. • Aperçu de l'investissement communautaire – Canada • Aperçu de l'investissement communautaire – États-Unis
G4-EC2	<p>Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés aux changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changements climatiques : Rapport RE p. 33. • Politique environnementale de la TD • Dossier présenté par la TD au Carbon Disclosure Project, accessible dans leur site Web. • Processus de gestion des risques environnementaux et sociaux liés au crédit
G4-EC3	<p>Étendue de la couverture des retraites avec des plans de retraite à prestations définies.</p> <p>Les régimes d'avantages sociaux de la TD offrent aux employés un filet de sécurité, grâce à des protections de base en cas de décès, d'invalidité ou de maladie grave, ainsi qu'un moyen d'assurer leur revenu de retraite.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sommaire des avantages sociaux des employés de la TD

Impacts économiques indirects

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
DAM	<p>Décrire les efforts pour comprendre les impacts économiques indirects.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valeur économique – Impacts directs et indirects : Rapport RE, p. 21 • Matrice de l'importance des problématiques : Rapport RE, p. 6 • À l'écoute de nos parties prenantes, Rapport RE, p. 5 • Approvisionnement : Rapport RE, p. 50 • Politiques fiscales : Rapport RE, p. 52 • Tableau de délimitation des aspects
G4-EC7	Développement et impact des investissements en matière

	<p>d'infrastructures et d'appui aux services.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logement abordable : Rapport RE, p. 48 • Les impacts de nos investissements commerciaux sont pris en compte lorsque nous évaluons les projets en fonction des Principes de l'Équateur et lorsque nous prêtons à des compagnies utilisant des technologies propres. • Obligations vertes TD : Rapport RE, p. 36
G4-EC8	<p>Impacts économiques indirects substantiels, y compris importance de ces impacts.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les collectivités : Rapport RE, p. 44-49, pour un aperçu des répercussions des dons de la TD, y compris les dons en nature et les heures de bénévolat • Approvisionnement : Rapport RE, p. 50, pour voir l'impact de la Politique d'approvisionnement responsable et des programmes pour la diversité des fournisseurs de la TD • Accès aux services bancaires : Rapport RE, p. 15, pour voir comment la TD tente d'améliorer l'accès aux services bancaires pour différentes clientèles, y compris les nouveaux arrivants • Logement abordable : Rapport RE, p. 48, pour voir comment la TD réinvestit dans les collectivités locales pour offrir des options de logement abordable aux personnes à revenu faible à modéré • Politiques fiscales : Rapport RE, p. 52, pour un aperçu des impôts et taxes que nous payons et recueillons

Environnement

Énergie

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
DAM	<p>L'écoefficacité signifie faire plus avec moins, c'est-à-dire trouver de nouvelles façons d'accroître notre volume d'affaires tout en réduisant notre impact sur l'environnement. L'écoefficacité présente des avantages évidents pour une entreprise : amélioration des processus, réduction des</p>

coûts et amélioration du niveau de satisfaction des clients et des employés.

Responsabilité

- [Gouvernance environnementale](#)

Façons de mesurer notre approche et notre impact

- Réduction des émissions de GES
- Réduction de la consommation d'énergie
- Réduction de la consommation de papier
- Réduction de la consommation d'eau
- Taux de détournement des déchets

Politiques applicables de la TD

- Cadre de gestion des risques de la TD
- [Politique environnementale de la TD](#)
- Système de gestion environnementale
- Notre engagement à avoir un bilan neutre en carbone
- Cibles d'efficacité volontaires

Renseignements supplémentaires

- Approche de gestion relative à l'efficacité : [Rapport RE](#) , p. 38
- [Annexe: Données sur le rendement en matière d'environnement, de société et de gouvernance](#) (p. 10) – Tableau des objectifs environnementaux

G4-EN3

Consommation énergétique au sein de l'organisation

- [Annexe: Données sur le rendement en matière d'environnement, de société et de gouvernance](#) (p. 3)
- [Notes sur les émissions de GES](#)

G4-EN5

Intensité énergétique

Pour des mesures de l'intensité de la consommation d'énergie, voir [Annexe: Données sur le rendement en matière d'environnement, de société et de gouvernance](#). Voici ce que la TD calcule :

- Intensité de la consommation d'énergie (kWh/par pied carré)
- Intensité de la consommation d'énergie (kWh par million de dollars de produit)

G4-EN6	<p>Réduction de la consommation énergétique à la suite d'initiatives de conservation et d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détails des projets écoénergétiques de la TD • Rapport RE p. 38 • Changer les choses grâce aux bâtiments écologiques
--------	--

Émissions

Élément d'information	Description
DAM	<p>Référence ou réponse</p> <p>Notre engagement à maintenir un bilan neutre en carbone constitue la base de notre soutien à une économie à faibles émissions de carbone.</p> <p>Responsabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance environnementale <p>Façons de mesurer notre approche et notre impact</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des émissions de GES <p>Politiques applicables de la TD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique environnementale de la TD • Système de gestion environnementale • Notre engagement à avoir un bilan neutre en carbone • Cibles d'efficacité volontaires <p>Renseignements supplémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche de gestion relative à l'efficacité : Rapport RE p. 38. • Annexe: Données sur le rendement en matière d'environnement, de société et de gouvernance (p. 10) – Tableau des cibles environnementales <p>Le secteur bancaire n'est pas assujéti à des règlements ou à des politiques relatifs aux émissions. La TD s'est donné le mandat d'être une banque carboneutre; pour y parvenir, nous achetons des crédits de compensation des émissions.</p>

	<p>Liste des fournisseurs de crédits d'énergie renouvelable et de crédits de compensation de carbone de la TD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier présenté par la TD au Carbon Disclosure Project, accessible dans leur dans leur site Web
G4-EN15	<p>Émissions directes de GES (portée 1)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annexe: Données sur le rendement en matière d'environnement, de société et de gouvernance (page 2) • Notes sur les émissions de GES
FS-EN15	<p>Émissions résultant des déplacements d'affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annexe: Données sur le rendement en matière d'environnement, de société et de gouvernance (page 3)
G4-EN16	<p>Émissions indirectes de GES (portée 2)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annexe: Données sur le rendement en matière d'environnement, de société et de gouvernance (page 2) • Notes sur les émissions de GES
G4-EN17	<p>Autres émissions indirectes de GES (portée 3)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annexe: Données sur le rendement en matière d'environnement, de société et de gouvernance (page 2) • Notes sur les émissions de GES
G4-EN18	<p>Intensité des émissions de GES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annexe: Données sur le rendement en matière d'environnement, de société et de gouvernance (page 2)
G4-EN19	<p>Réduction des émissions de GES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau de délimitation des aspects • Réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES grâce aux solutions technologiques écologiques : (page 4)

- [Réduction des émissions de GES grâce aux rabais d'assurance et aux prêts pour des projets relatifs à l'énergie solaire : Rapport RE](#), p. 7
- Réduction des émissions de GES grâce à Nation verte TD : [Rapport RE](#), p.9

Pratiques en matière d'emploi

Pratiques en matière d'emploi et travail décent

Élément d'information	Description
DAM	<p>Référence ou réponse</p> <p>Nous adoptons une approche intégrée de la diversité et de l'inclusion, qui comprend des initiatives destinées aux employés, aux clients et aux collectivités. Le Conseil de la diversité de la direction, formé de hauts dirigeants de la TD, établit la stratégie en la matière et supervise nos progrès.</p> <p>Responsabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance en matière de diversité • Mise en œuvre au quotidien par tous les gestionnaires de personnel <p>Façons de mesurer notre approche et notre impact</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité de notre effectif par rapport à celle de la main-d'œuvre disponible sur le marché du travail • Résultats du sondage sur l'engagement des employés à l'échelle mondiale (Info TD) • Position sur l'égalité des chances • Formation de sensibilisation à la diversité pour tous les nouveaux employés • Participation volontaire des employés au Sondage sur l'équité en matière d'emploi (Canada) • Participation à des études annuelles externes, comme les sondages sur les meilleurs employeurs en matière de diversité et l'enquête d'Aon Hewitt sur les employeurs de choix <p>Politiques applicables de la TD</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Politique en matière de diversité et d'emploi • Code de conduite et d'éthique professionnelle • Politique de respect en milieu de travail • Politique d'adaptation du lieu de travail • Lignes directrices en matière de transition de genre en milieu de travail <p>Renseignements supplémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité et inclusion : Rapport RE p. 26
G4-LA12	<p>Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composition du conseil d'administration : Rapport RE, p. 54, et CP, p. 7-13. • Profil de l'effectif du Groupe Banque TD en 2015, par âge, genre et catégories d'employés • Employés par groupe de diversité : Annexe: Données sur le rendement en matière d'environnement, de société et de gouvernance (p. 15)

Communautés locales

Élément d'information	Description
DAM	<p>Référence ou réponse</p> <p>Depuis plus de 150 ans, l'approche d'investissement communautaire de la TD témoigne de notre engagement à soutenir les collectivités à long terme et de notre volonté d'avoir une influence sociale et économique concrète grâce à nos investissements.</p> <p>Responsabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil de la responsabilité sociale • Mise en œuvre au quotidien par le vice-président, Relations communautaires <p>Façons de mesurer notre approche et notre impact</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous utilisons, comme référence en matière de dons d'entreprise, le

standard de 1 % des profits avant impôt que proposent Imagine Canada et la Giving USA Foundation.

- Pourcentage des dons visant les domaines d'intervention prioritaires
- Pourcentage des dons servant à favoriser la diversité et l'inclusion dans les domaines prioritaires
- Nombre de bénévoles de la TD actifs

Politiques applicables de la TD

- [Code de conduite et d'éthique professionnelle de la TD](#)
- [Politique de lutte contre le trafic d'influence et la corruption](#)
- [Lignes directrices pour le financement au Canada](#)
- [Lignes directrices pour le financement aux États-Unis](#)

Renseignements supplémentaires

- Renforcer nos collectivités : [Rapport RE](#) p. 42
- [Annexe: Données sur le rendement en matière d'environnement, de société et de gouvernance](#) (p. 16)

G4-SO1

Pourcentage de sites ayant mis en place une participation des communautés locales, des évaluations des impacts et des programmes de développement

La TD se sert des cadres de travail et des politiques ci-dessous pour évaluer sa participation et l'impact de ses activités sur les collectivités locales. Ils s'appliquent à l'ensemble de nos activités, sauf la Community Reinvestment Act, une loi fédérale américaine.

- Dons aux collectivités : [Rapport RE](#), p. 44
- Financement social et développement communautaire : [Rapport RE](#), p. 45
- Soutenir les collectivités défavorisées aux États-Unis : [Rapport RE](#), p. 48
- À l'écoute de nos parties prenantes, [Rapport RE](#), p. 5

Les problématiques et les préoccupations peuvent être signalées au moyen des processus de la TD. Voir plus de renseignements sur le [service à la clientèle](#) et la [Ligne de dénonciation TD](#).

G4-SO2

Activités avec d'importantes conséquences néfastes, réelles et potentielles, sur les communautés locales.

L'approche de la TD en matière de responsabilité d'entreprise repose sur

quatre principaux thèmes, dont le renforcement des collectivités. Pour y parvenir, la TD soutient plus de 5 000 organismes qui contribuent à enrichir et à renforcer les collectivités locales. La TD fait don de millions de dollars annuellement pour des causes que nos clients, nos employés et nos parties prenantes ont à cœur.

Renseignements supplémentaires :

- Impacts directs et indirects : [Rapport RE](#), p. 21
- [Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité 2015 de la TD](#), notamment les succursales ouvertes ou fermées au Canada

G4-FS13

Initiatives en vue d'améliorer l'accès aux services financiers pour les personnes défavorisées

- Accès aux services bancaires : [Rapport RE](#), p. 15
- Éducation financière des clients : [Rapport RE](#), p. 19
- Éducation financière pour les collectivités : [Rapport RE](#), p. 47
- [La TD et les communautés autochtones du Canada](#)

G4-FS14

Points d'accès dans les régions peu peuplées ou défavorisées sur le plan économique, par catégorie.

- Accès aux services bancaires : [Rapport RE](#), p. 15
- Produits responsables : [Rapport RE](#), p. 17
- [Services bancaires à frais modiques](#)
- [Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité 2015 de la TD](#), notamment les succursales ouvertes ou fermées au Canada

Références supplémentaires :

- [Site Web pour les Néo-Canadiens](#)
- [Une question de Fierté : Célébrer la communauté LGBTQA](#)
- [La TD et les communautés autochtones du Canada](#)

Responsabilité des produits

Étiquetage des produits et des services

Élément d'information	Description
DAM	<p data-bbox="386 222 1477 294">L'étiquetage des produits et services est l'un des aspects de l'approche de la TD en matière de produits et services.</p> <p data-bbox="386 331 1502 512">Nos employés sont encouragés à prendre suffisamment de temps pour expliquer les enjeux et répondre aux questions. L'information sur nos produits et nos frais est facilement accessible dans nos succursales et centres de placement, ainsi que sur notre site Web, et nos lignes directrices exigent que nous la présentions en des termes faciles à comprendre.</p> <p data-bbox="386 546 613 579">Responsabilité</p> <ul data-bbox="431 617 1430 688" style="list-style-type: none"> • Responsabilité partagée entre Conformité, Marketing, Produits et Distribution <p data-bbox="386 735 1166 768">Façons de mesurer notre approche et notre impact</p> <ul data-bbox="431 806 1338 1079" style="list-style-type: none"> • Résultats obtenus en matière de satisfaction de la clientèle • Ventes • Fidélisation de la clientèle • Accessibilité des services • Succursales accessibles à l'échelle du réseau • Suivi interne et tests périodiques <p data-bbox="386 1125 854 1159">Politiques applicables de la TD</p> <ul data-bbox="431 1197 1302 1373" style="list-style-type: none"> • Politiques de conformité aux exigences réglementaires • Politique de diversité et d'inclusion • Code de conduite et d'éthique professionnelle de la TD • Code de conduite et engagements envers le public <p data-bbox="386 1419 906 1453">Renseignements supplémentaires</p> <ul data-bbox="431 1491 1211 1625" style="list-style-type: none"> • Produits et services : Rapport RE p. 17 • Service à la clientèle : Rapport RE p. 12 • Éducation financière des clients : Rapport RE p. 19
G4-PR3	<p data-bbox="386 1705 1481 1776">Type d'information sur les produits et services et leur étiquetage par les procédures de l'organisation.</p> <ul data-bbox="431 1843 1442 1969" style="list-style-type: none"> • Description de nos produits et services par secteur d'activité : Secteurs d'activité • La TD respecte de nombreux codes de conduite et engagements

	<p>envers le public du secteur bancaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment nous vendons nos produits et services : Rapport RE, p.17 • Renseignements sur les produits
G4-PR4	<p>Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires concernant l'information sur les produits et services et leur étiquetage.</p> <p>En 2015, il n'y a eu aucun incident de non-respect des réglementations et codes.</p>
G4-PR5	<p>Résultats des enquêtes de satisfaction client.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Service à la clientèle : Rapport RE, p. 12 • Annexe: Données sur le rendement en matière d'environnement, de société et de gouvernance (p. 12)
G4-FS15	<p>Politiques sur la conception et la vente équitable de produits et de services financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • La TD respecte de nombreux codes de conduite et engagements envers le public du secteur bancaire. • Comment nous vendons nos produits et services : Rapport RE, p. 17 • Renseignements sur les produits
G4-FS16	<p>Initiatives pour améliorer la compréhension des notions financières de base, par type de bénéficiaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éducation financière des clients : Rapport RE, p. 19 • Éducation financière des collectivités : Rapport RE, p. 47

Respect de la vie privée

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
DAM	Le respect de la vie privée des clients est l'un des aspects de l'approche de la TD en matière de confidentialité et de sécurité des données partout dans le monde.

La TD surveille activement, gère et continue d'améliorer sa capacité d'atténuer les risques relatifs à la technologie et à la sécurité de l'information en déployant des programmes à l'échelle de l'entreprise, en adoptant des pratiques exemplaires, en évaluant les vulnérabilités et les menaces, et en y répondant fermement.

Responsabilité

- Chef de la gestion des risques
- Chef, Protection des renseignements personnels
- Premier vice-président, Gestion du risque technologique et Sécurité de l'information

Façons de mesurer notre approche et notre impact

- Continuité du service et des systèmes
- Suivi des incidents et évaluations du risque

Politiques applicables de la TD

- [Code de protection de la vie privée](#)
- La TD dispose de politiques additionnelles pour assurer le respect de la vie privée et la sécurité des données, et lutter contre la fraude.

Renseignements supplémentaires

- Protection des renseignements personnels et sécurité des données : [Rapport RE](#), p. 57
- [Convention sur la confidentialité de la TD](#)

G4-PR8

Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et pour la perte de données des clients.

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada a statué sur cinq plaintes déposées ces dernières années, et a affirmé que ces plaintes étaient fondées et résolues.

Société

Conformité

Élément d'information	Description
DAM	<p data-bbox="386 237 1479 306">La conformité est l'un des aspects de l'approche globale de gestion des risques de la TD.</p> <p data-bbox="386 380 1500 695">L'un des principes directeurs de la TD consiste à prendre seulement les risques que nous comprenons et que nous pouvons gérer. Les membres de la direction et les employés de la TD suivent le cadre de gestion des risques de l'entreprise et notre énoncé de tolérance au risque pour une compréhension commune de notre façon de gérer les risques. Le mandat du Service de la conformité de la TD est de gérer les risques liés à la conformité pour l'ensemble de la TD, conformément aux politiques établies et approuvées par le Comité d'audit et le Comité du risque.</p> <p data-bbox="386 730 613 764">Responsabilité</p> <ul data-bbox="431 804 1507 915" style="list-style-type: none"> • Chef de la gestion des risques, chef de la direction, équipe de la haute direction, Comité du risque du conseil d'administration et conseil d'administration <p data-bbox="386 961 1166 995">Façons de mesurer notre approche et notre impact</p> <ul data-bbox="431 1035 919 1068" style="list-style-type: none"> • Gestion des risques : RA, p. 70 <p data-bbox="386 1115 854 1148">Politiques applicables de la TD</p> <ul data-bbox="431 1188 1468 1260" style="list-style-type: none"> • La TD dispose de plusieurs politiques pour la gestion des catégories de risques majeures. <p data-bbox="386 1306 906 1339">Renseignements supplémentaires</p> <ul data-bbox="431 1379 997 1413" style="list-style-type: none"> • Gestion des risques : Rapport RE 59
G4-SO8	<p data-bbox="386 1491 1451 1562">Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non financières pour non-respect des lois et des réglementations</p> <p data-bbox="386 1633 954 1667">Cas de non-conformité signalés 2015</p> <p data-bbox="386 1707 1451 1778">Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, infractions aux lois antitrust et pratiques monopolistiques.¹ : 1²</p> <p data-bbox="386 1787 1435 1820">Valeur monétaire des amendes importantes³ (en millions de dollars) : 0</p> <p data-bbox="386 1829 1490 1900">Nombre total de sanctions non monétaires pour non-respect de la loi et de la réglementation : 0</p> <p data-bbox="386 1938 1393 1971">¹ Actions ayant potentiellement dépassé les 25 millions de dollars de</p>

dommages et(ou) de dépenses juridiques.

² Un seul cas regroupant plusieurs actions reliées concernant des allégations de complot civil et d'infraction à la Loi sur la concurrence.

³ Nous avons établi que toute amende de nature réglementaire dont le montant est de 1 million de dollars ou plus est considérée comme importante. Les amendes de nature administrative ne sont pas considérées comme importantes.

Impact des produits et services

Portefeuille de produits

Élément d'information	Description
DAM	<p data-bbox="386 919 1513 1157">La TD met en œuvre une gamme de politiques et procédures pour gérer les répercussions de ses produits et services. Ainsi, nous respectons nos obligations réglementaires ainsi que nos politiques internes additionnelles quant aux services bancaires responsables et aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos activités de prêt et d'investissement.</p> <p data-bbox="386 1192 613 1228">Responsabilité</p> <ul data-bbox="431 1264 1094 1346" style="list-style-type: none"><li data-bbox="431 1264 963 1299">• Gouvernance environnementale<li data-bbox="431 1310 1094 1346">• Comité du risque d'atteinte à la réputation <p data-bbox="386 1392 1166 1428">Façons de mesurer notre approche et notre impact</p> <ul data-bbox="431 1463 1495 1675" style="list-style-type: none"><li data-bbox="431 1463 1495 1577">• Opérations de prêts aux entreprises passées en revue conformément au processus de gestion des risques environnementaux et sociaux de la TD<li data-bbox="431 1587 1386 1623">• Opérations de financement de projet – Principes de l'Équateur<li data-bbox="431 1633 1252 1675">• Nombre d'engagements envers les parties prenantes <p data-bbox="386 1717 854 1753">Politiques applicables de la TD</p> <ul data-bbox="431 1789 1503 1969" style="list-style-type: none"><li data-bbox="431 1789 1024 1824">• Cadre de gestion des risques de la TD<li data-bbox="431 1835 1000 1871">• Politique environnementale de la TD<li data-bbox="431 1881 1032 1917">• Système de gestion environnementale<li data-bbox="431 1927 1503 1969">• Processus de gestion des risques environnementaux et sociaux liés au

	<p>crédit de la TD (PDF)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principes de l'Équateur • Approche d'investissement durable de GPTD (PDF) <p>Renseignements supplémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement et investissements responsables, Rapport RE 35
G4-FS1	<p>Politiques comprenant des volets environnementaux et sociaux particuliers appliqués aux secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement responsable : Rapport RE, p. 35 • Politique d'approvisionnement responsable : Rapport RE, p. 50
G4-FS2	<p>Procédures d'évaluation et d'identification des risques environnementaux et sociaux dans les secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processus de gestion des risques environnementaux et sociaux liés au crédit de la TD • Politique d'approvisionnement responsable : Rapport RE, p. 50
G4-FS3	<p>Processus de surveillance de la mise en œuvre et de la conformité aux exigences environnementales et sociales dont il est fait état dans les ententes ou les transactions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement responsable : Rapport RE, p. 35 • Politique d'approvisionnement responsable : Rapport RE, p. 50
G4-FS6	<p>Pourcentage du portefeuille par région, taille, pour chaque secteur d'activité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des secteurs d'exploitation : RA, p. 23-37
G4-FS7	<p>Valeur monétaire des produits et des services conçus en vue de générer un bénéfice social par secteur d'activité et ventilé par objet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux services bancaires : Rapport RE, p. 15-16 • Responsabilité relative aux produits : Rapport RE, p. 17-18 • Logement abordable : Rapport RE, p. 48-49

La TD et les communautés autochtones du Canada

G4-FS8

Valeur monétaire des produits et des services conçus en vue de générer un bénéfice environnemental par secteur d'activité et ventilé par objet.

- Options de produits écologiques : [Rapport RE](#), p. 45-46
- Investissements de la TD dans une économie à faibles émissions de carbone : [Rapport RE](#), p. 38

Responsabilité active

Élément d'information	Description
DAM	<p>Gestion de Placements TD (GPTD) gère des actifs totalisant plus de 300 milliards de dollars pour le compte d'investisseurs de détail et institutionnels. Elle est la seule entreprise de placement associée à une grande institution financière canadienne à être signataire des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations Unies. GPTD croit qu'une analyse des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) procure une perspective supplémentaire afin d'obtenir une analyse des risques plus solide.</p>
G4-FS10	<p>Pourcentage et nombre d'entreprises détenues dans le portefeuille de l'institution avec laquelle l'entreprise répondante a eu des échanges portant sur des questions environnementales et sociales.</p> <p>GPTD discute avec des entreprises de divers secteurs de la gestion et des pratiques gagnantes liées aux questions comportant un risque environnemental lié aux activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Consommation d'essence et procédures de santé et sécurité liées aux activités ferroviaires• Utilisation, élimination et traitement de l'eau relativement à l'extraction de pétrole et de gaz naturel et à l'exploitation minière• Gestion des émissions de gaz à effet de serre relativement à l'extraction de pétrole et de gaz naturel et à l'activité ferroviaire• Infiltration de matières dangereuses dans les sites pendant l'extraction de pétrole et de gaz naturel• Questions d'intégrité et de sécurité concernant les pipelines• Invitation auprès d'entreprises à répondre au sondage du Carbon

Disclosure Project

Renseignements supplémentaires :

- Investissements responsables : [Rapport RE](#), p. 36
- [Approche d'investissement durable de GPTD](#)
- [2013/2014 Transparency Report \(anglais\)](#) de GPTD